

Proportion des élèves du secondaire ayant un soutien social élevé dans leur environnement scolaire (EQSJS)

N° de fiche EQSJS : 15.2

Introduction

L'*Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire* (EQSJS) a été réalisée afin de fournir de l'information nécessaire à l'exercice de la fonction de surveillance continue de l'état de santé de la population, à l'échelle du Québec et de ses régions sociosanitaires. L'EQSJS vise à combler des besoins d'information prioritaires sur l'état de santé et le bien-être des jeunes du secondaire au Québec et sur leurs déterminants en documentant une sélection d'indicateurs qui ne sont pas couverts, ou qui le sont peu, par les enquêtes existantes.

La description de l'enquête se trouve dans le guide méthodologique de l'EQSJS 2016-2017 (Institut de la statistique du Québec [ISQ], 2018a). La construction des indicateurs à l'aide de programmation en SAS et les questions de l'enquête se trouvent, respectivement, dans le cahier technique (ISQ, 2018b) et dans le questionnaire (ISQ, 2016).

Les relations chaleureuses et les attentes élevées, considérées ici, sont regroupées pour mesurer le soutien social à l'école. Dans les écoles, la plupart des élèves rapportant un niveau faible de soutien social, déclarent davantage de comportements à risque pour la santé (usage d'alcool, de tabac, de drogue et implication dans des gestes de violence) (Austin, Bates et Duerr, 2013).

Les relations chaleureuses sont définies comme des relations de soutien entre l'adolescent et une personne qui lui sert de modèle et qui se préoccupe de son développement et de son bien-être. Cette personne peut être un adulte ou un pair sur qui le jeune peut compter, qui va l'écouter et lui parler. Les relations chaleureuses sont d'importants facteurs de protection en situation de stress, de défi et de risque. Une relation de soutien avec un enseignant peut être un des plus puissants motivateurs pour le succès académique. Le respect des normes académiques exige l'implication de l'école afin de favoriser le soutien aux élèves. Le *National Longitudinal Study of Adolescent Health* a souligné que les jeunes qui se sentaient pris en charge par un professeur et qui avaient un sentiment d'appartenance¹ à leur école étaient moins prédisposés à des comportements à risque pour la santé (Austin, Bates et Duerr, 2013).

Les enseignants ou autres adultes de l'école expriment souvent des attentes élevées à partir de messages directs ou indirects qui encouragent l'élève à suivre les règles, à réussir, à faire de son mieux et à essayer de faire ce qui est bien. La démonstration d'attentes élevées est un facteur de protection crucial pour les jeunes qui ont à surmonter des obstacles (Austin, Bates et Duerr, 2013). Elle permet d'orienter clairement l'élève en créant un sentiment de sécurité et en facilitant le développement, l'autonomie, l'identité et la maîtrise de soi de celui-ci. L'expression d'attentes élevées de la part des adultes du milieu scolaire envers les élèves a été associée à de bons résultats académiques et à une diminution des problèmes de comportements comme la délinquance. L'élève apprend ainsi à croire en ses capacités et à élaborer des objectifs et des aspirations futures, un trait important de la résilience (Austin, Bates et Duerr, 2013).

Le soutien social fait partie d'un regroupement d'indicateurs qui mesurent la perception des jeunes au regard du soutien et des occasions de participation qui sont présents dans leurs milieux de vie (école, famille et communauté). Ensemble, ces formes de soutien sont associées à des résultats positifs sur les plans de la santé, des relations sociales et de la performance académique (Resilience & Youth Development, s.d.). Elles sont donc à considérer globalement dans le développement d'actions de promotion de la santé et de prévention, pour la création et le maintien d'environnements favorables.

¹ Voir la fiche indicateur « Proportion des élèves du secondaire ayant un sentiment d'appartenance élevé à son école » de l'EQSJS.

La construction de cet indicateur, les questions et les seuils déterminant chacune des catégories qui le composent proviennent du *California Healthy Kids Survey* (Austin, Bates et Duerr, 2013).

Construction de l'indicateur²

- L'indicateur est construit à partir de six questions qui se retrouvent au questionnaire³ #2 : SM_F_2_1, SM_F_2_2, SM_F_2_3, SM_F_2_4, SM_F_2_5, SM_F_2_6.

SM_F_2 À quel point les énoncés suivants à propos de ton environnement à l'école sont vrais? À mon école, il y a un enseignant ou un autre adulte...

SM_F_2_1 qui se préoccupe vraiment de moi.
SM_F_2_2 qui me le dit lorsque je fais du bon travail.
SM_F_2_3 qui s'inquiète lorsque je suis absent(e).
SM_F_2_4 qui veut toujours que je fasse de mon mieux.
SM_F_2_5 qui m'écoute lorsque j'ai quelque chose à dire.
SM_F_2_6 qui croit que je réussirai.

Les catégories de réponse pour ces questions sont :

- Pas du tout vrai
 - Un peu vrai
 - Assez vrai
 - Tout à fait vrai
- Les scores accordés à chacune des catégories de réponse sont les suivants : 1 = « Pas du tout vrai », 2 = « Un peu vrai », 3 = « Assez vrai », 4 = « Tout à fait vrai ».
 - Le score global de soutien scolaire résulte de la moyenne des scores obtenus aux six questions. Ce score peut varier de 1 à 4.
 - Le niveau de soutien social dans l'environnement scolaire est inconnu pour les personnes qui ont une valeur manquante à au moins une des six questions.
 - Les catégories du niveau de soutien social dans l'environnement scolaire sont :
 - Faible (score global inférieur à 2)
 - Moyen (score global supérieur ou égal à 2 et inférieur ou égal à 3)
 - Élevé (score global supérieur à 3)
 - L'indicateur désigne les élèves du secondaire ayant un soutien social élevé dans leur environnement scolaire.
 - Afin de réduire le risque d'identification des répondants, lors de la production des tableaux statistiques, des règles de masquage par suppression appliquées pour les utilisateurs ayant un droit d'accès 40 ou 50 sont présentées en annexe. Ces règles peuvent servir de guide pour les utilisateurs ayant un droit d'accès 20 ou 30 lors de la diffusion de résultats.

Méthode de calcul

Population des élèves du secondaire ayant un soutien social élevé dans leur environnement scolaire _____ x 100
Population des élèves du secondaire _____

- 2 Il est possible que les libellés des questions ou des choix de réponse diffèrent légèrement d'un cycle à l'autre. Aux fins de mise à jour de la fiche-indicateur, c'est l'information du dernier cycle d'enquête que l'on retrouve dans cette section. Veuillez vous référer aux questionnaires afin de connaître les libellés exacts utilisés au moment de l'enquête.
- 3 Dans l'EQSJS, l'approche de sous-échantillonnage a été utilisée pour allouer à chaque élève l'un des deux questionnaires, lesquels comptent un corps commun de questions.

Source(s) de données

- *Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire (EQSJS)*, cycles 2010-2011 et 2016-2017, Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec

Variables de croisement et catégories

- Âge :
 - 12 ans et moins, 13-14 ans, 15 ans et plus
 - 12 ans et moins, 13 ans, 14 ans, 15 ans, 16 ans, 17 ans et plus
 - 12 ans et moins, 13-14 ans, 15-16 ans, 17 ans et plus
 - 14 ans et moins, 15 ans et plus
- Sexe :
 - masculin, féminin
- Territoire⁴ :
 - localisation de l'école où l'élève est inscrit :
 - ensemble du Québec (excluant les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18))
 - régions sociosanitaires (excluant les régions sociosanitaires du Nunavik (17) et des Terres-Cries-de-la-Baie-James (18))
 - réseaux territoriaux de services (RTS) (disponibles pour les régions sociosanitaires qui ont suréchantillonné soit Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Montérégie)
 - réseaux locaux de services (RLS) (disponibles pour les régions sociosanitaires qui ont suréchantillonné en 2010-2011 soit Capitale-Nationale, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Abitibi-Témiscamingue, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Lanaudière et Montérégie ou disponibles pour les régions sociosanitaires qui ont suréchantillonné en 2016-2017 soit Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Capitale-Nationale, Mauricie et Centre-du-Québec, Estrie, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, Chaudière-Appalaches, Lanaudière et Montérégie)
 - municipalités régionales de comté (MRC)⁵ et territoires de centres locaux de services communautaires (CLSC)⁶ (disponibles pour la région sociosanaitaire qui a suréchantillonné en 2016-2017 soit Chaudière-Appalaches)
 - commissions scolaires (disponibles pour les régions sociosanitaires qui ont suréchantillonné en 2010-2011 soit Estrie et Chaudière-Appalaches et disponibles pour la région sociosanaitaire qui a suréchantillonné en 2016-2017 soit Chaudière-Appalaches)
- Période :
 - cycle de l'enquête (2010-2011, 2016-2017)
- Niveau de scolarité de l'élève :
 - 1^{re} secondaire, 2^e secondaire, 3^e secondaire, 4^e secondaire, 5^e secondaire (analyse nationale et analyse régionale)⁷
 - 1^{re} et 2^e secondaire, 3^e secondaire, 4^e et 5^e secondaire (analyse nationale et analyse régionale)⁷
 - 1^{er} cycle (1^{re} et 2^e secondaire), 2^e cycle (3^e, 4^e et 5^e secondaire)
- Langue d'enseignement :
 - français, anglais

4 Cet indicateur est présenté selon le découpage territorial actuel (à partir du 1^{er} avril 2015). Cette situation affecte spécifiquement les RSS de l'Estrie (05) et de la Montérégie (16).

5 Les MRC sont présentées pour l'ensemble de la région, mais pas pour la ville de Lévis.

6 Seuls les CLSC Les Chutes-de-la-Chaudière et Desjardins sont présentés.

7 Ce choix est également disponible au niveau local (RLS) pour la région de Lanaudière.

- Type de parcours :
 - formation générale, autres types de formation⁸
- Indice de défavorisation matérielle et sociale pour l'analyse nationale⁹ :
 - indice provincial de défavorisation matérielle : quintiles 1 (très favorisé) à 5 (très défavorisé)
 - indice provincial de défavorisation sociale : quintiles 1 (très favorisé) à 5 (très défavorisé)
 - indice provincial de défavorisation matérielle et sociale : quintiles 1 (très favorisé) à 5 (très défavorisé)¹⁰
- Indice de défavorisation matérielle et sociale pour l'analyse régionale⁹ :
 - indice régional de défavorisation matérielle : quartile 1 (favorisé), quartiles 2 et 3 (moyen), quartile 4 (défavorisé)
 - indice régional de défavorisation sociale : quartile 1 (favorisé), quartiles 2 et 3 (moyen), quartile 4 (défavorisé)
 - indice régional de défavorisation matérielle et sociale : favorisé, moyen, défavorisé¹¹
- Statut de défavorisation de l'école^{12,13} :
 - défavorisé, non défavorisé
- Plus haut niveau de scolarité entre les parents¹⁴ :
 - pas de diplôme d'études secondaires, secondaire complété, postsecondaire
- Situation familiale de l'élève :
 - biparentale, reconstituée, monoparentale, garde partagée, autre¹⁵
 - biparentale, autre¹⁶

8 Cette variable de croisement est offerte seulement si le niveau de scolarité de l'élève est choisi comme première variable de croisement (au niveau de l'ensemble du Québec) ou comme sous-population.

9 Il s'agit de la défavorisation du lieu de résidence de l'élève.

10 Combinaison des indices provinciaux de défavorisation matérielle et sociale :

Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale					Indice provincial de défavorisation matérielle et sociale
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	
Q1	1	1	1	2	3	Q1 : composé des cellules contenant la valeur 1 (très favorisé)
Q2	1	2	2	3	4	Q2 : composé des cellules contenant la valeur 2
Q3	1	2	3	4	5	Q3 : composé des cellules contenant la valeur 3
Q4	2	3	4	4	5	Q4 : composé des cellules contenant la valeur 4
Q5	3	4	5	5	5	Q5 : composé des cellules contenant la valeur 5 (très défavorisé)

11 Combinaison des indices régionaux de défavorisation matérielle et sociale :

Défavorisation matérielle	Défavorisation sociale			Indice régional de défavorisation matérielle et sociale
	Q1	Q2-Q3	Q4	
Q1	1	1	2	Favorisé : composé des cellules contenant la valeur 1
Q2-Q3	1	2	3	Moyen : composé des cellules contenant la valeur 2
Q4	2	3	3	Défavorisé : composé des cellules contenant la valeur 3

12 Le statut de défavorisation utilisé est l'indice du milieu socio-économique (IMSE). L'IMSE du lieu de résidence est composé de deux indicateurs issus du recensement : la proportion de mères sous-scolarisées (deux tiers de l'indice) et la proportion de parents (en couple ou vivant seuls) qui sont considérés comme inactifs sur le marché du travail (un tiers de l'indice) (Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport [MELS], 2005). Pour chacun des élèves, le statut de défavorisation est attribué selon son lieu de résidence. Le statut de défavorisation de l'école est obtenu en calculant la moyenne des scores des élèves fréquentant l'école (Agence de la santé et des services sociaux de Montréal [ASSS Montréal], 2011; MELS, 2005). Dans le cadre de cette enquête, les écoles sont catégorisées selon qu'elles sont défavorisées (où leur score se situe aux déciles 8, 9 et 10 sur la distribution de l'ensemble des scores du statut de défavorisation des écoles) ou qu'elles sont non défavorisées (où leur score se situe entre les déciles 1 à 7 sur la distribution de l'ensemble des scores du statut de défavorisation des écoles). Le score de l'indice pour les écoles privées n'étant pas calculé, elles sont classées automatiquement dans la catégorie « non défavorisée ».

13 Le statut de défavorisation 2010-2011 est utilisé pour le cycle 2010-2011 tandis que le statut de défavorisation 2016-2017 est utilisé pour le cycle 2016-2017.

14 On fait ici référence au plus haut niveau de scolarité atteint entre les deux parents, ou celui du parent seul.

15 Les catégories correspondent aux groupes suivants : biparentale : vit avec ses deux parents; reconstituée : vit avec un parent avec son (sa) partenaire; monoparentale : vit avec un parent seulement; garde partagée : vit autant chez son père que chez sa mère; autre : tuteur(trice), famille ou foyer d'accueil, seul(e), en colocation, etc.

16 Les catégories correspondent aux groupes suivants : biparentale : vit avec ses deux parents; autre : vit avec un parent avec son (sa) partenaire, vit avec un parent seulement, vit autant chez son père que chez sa mère, tuteur(trice), famille ou foyer d'accueil, seul(e), en colocation, etc.

- Statut d'emploi des parents¹⁷ :
 - deux parents en emploi, un parent en emploi, aucun parent en emploi
- Statut pondéral :
 - poids insuffisant, poids normal, surplus de poids¹⁸
- Niveau d'activité physique de loisir et de transport durant l'année scolaire :
 - actif, moyennement actif, un peu actif ou très peu actif ou sédentaire
- Fumeur actuel de cigarette :
 - oui, non
- Consommation d'alcool au cours des 12 derniers mois :
 - oui, non
- Consommation de drogues au cours des 12 derniers mois :
 - oui, non
- Indice DEP-ADO de consommation problématique d'alcool ou de drogues :
 - feu vert, feu jaune, feu rouge
- Indice de détresse psychologique :
 - faible ou moyen, élevé
- Indice combiné d'inattention et d'hyperactivité¹⁹ :
 - faible ou moyen, élevé
- Diagnostic médical d'anxiété, de dépression ou d'un trouble de l'alimentation :
 - oui, non
- Échelle d'estime de soi :
 - faible, moyen ou élevé
- Indice d'autocontrôle :
 - faible ou moyen, élevé
- Indice de risque de décrochage scolaire :
 - nul/faible ou modéré, élevé
- Autoévaluation de la performance scolaire :
 - sous la moyenne, dans la moyenne, au-dessus de la moyenne
- Sentiment d'appartenance à l'école :
 - faible ou moyen, élevé
- Participation significative dans l'environnement scolaire :
 - faible ou moyen, élevé
- Victime de violence à l'école ou sur le chemin de l'école ou de cyberintimidation durant l'année scolaire :
 - oui, non
- Soutien social dans l'environnement familial :
 - faible ou moyen, élevé
- Soutien social des amis :
 - faible ou moyen, élevé
- Comportement prosocial des amis :
 - faible ou moyen, élevé

17 Dans le cas d'une famille monoparentale, si le parent travaille, la catégorie est « deux parents en emploi ». Autrement, la catégorie est « aucun parent en emploi ».

18 Le surplus de poids combine l'embonpoint et l'obésité.

19 Cette variable est seulement disponible pour le cycle d'enquête 2010-2011.

- Soutien social dans l'environnement communautaire²⁰ :
 - faible ou moyen, élevé
- Niveau d'atouts externes pour l'ensemble des environnements²⁰ :
 - faible ou moyen, élevé

Mesure(s) associée(s)

- Nombre estimé
- Proportion ajustée selon l'âge

Indicateur(s) associé(s)²¹

- Répartition des élèves du secondaire selon le niveau de soutien social dans leur environnement scolaire (faible, moyen, élevé)
- Proportion des élèves du secondaire pouvant compter sur l'aide des autres élèves lors de travaux scolaires²² (SM_F-4)

Limites dans l'interprétation

Les mesures autorapportées sont sujettes au biais de désirabilité sociale, c'est-à-dire que pour des questions sur un sujet sensible, le répondant peut avoir tendance à répondre de façon à projeter une image de lui favorable aux autres (Brener, Billy et Grady, 2003).

Au cycle 2016-2017, en raison d'une non-participation trop importante des élèves d'un RLS de l'Estrie indépendante de la volonté de ses directions d'école, l'ensemble des élèves de ce RLS ont dû être exclus de la population visée. Ces élèves représentent 3,7 % de la population des élèves de l'Estrie, mais seulement 0,2 % de ceux de l'ensemble du Québec. Leur exclusion a par conséquent une incidence négligeable sur la statistique nationale.

L'EQSJS vise essentiellement les élèves québécois inscrits au secteur des jeunes excluant ceux inscrits à un programme aux adultes, dans un établissement d'enseignement secondaire. Certaines exclusions des élèves du secteur des jeunes sont définies dans le guide méthodologique (ISQ, 2018a). De plus, l'EQSJS ne décrit pas la population des jeunes québécois en général. En effet, tous les âges ne sont pas dûment représentés dans la population du secondaire. Particulièrement, les jeunes de 12 ans et moins et de 17 ans et plus sont les moins bien représentés dans l'enquête car une part non négligeable des jeunes de ces âges ne sont pas nécessairement inscrits au secondaire. Il n'est donc pas recommandé de faire des comparaisons directes avec d'autres enquêtes en population générale. Pour plus d'information sur la méthodologie, le mode de collecte de l'enquête et la comparabilité des indicateurs, consulter le guide méthodologique (ISQ, 2018a).

Références bibliographiques

- Agence de la santé et des services sociaux de Montréal. (2011). *Comparaison entre l'indice de défavorisation du CGTSIM et ceux du MELS*. Repéré à https://csss-stleonardstmichel.qc.ca/fileadmin/csss_slsm/Menu_corporatif/Publications/Comparaison-IndicesDefavorisationMELSetCGTSIM-oct2011_02.pdf
- Austin, G., Bates, S. et Duerr, M. (2013). *Guidebook to the California Healthy Kids Survey. Part II: Survey Content – RYDM Module 2013-2014*. Repéré à http://surveydata.wested.org/resources/chks_guidebook_2_rydm.pdf

²⁰ Cette variable est seulement disponible pour le cycle d'enquête 2016-2017.

²¹ Il est possible que les numéros de question et les choix aux répartitions des indicateurs associés diffèrent légèrement d'un cycle à l'autre. Aux fins de mise à jour de la fiche-indicateur, c'est l'information du dernier cycle d'enquête que l'on retrouve dans cette section.

²² Cet indicateur associé est seulement disponible pour le cycle 2010-2011.

Brener, N. D., Billy, J. O. G. et Grady W. G. (2003). Assessment of factors affecting the validity of self-reported health-risk behavior among adolescents: Evidence from the scientific literature. *Journal of Adolescent Health*, 33, 436-457. doi: 10.1016/S1054-139X(03)00052-1

Institut de la statistique du Québec, en collaboration avec l'Institut national de santé publique du Québec. (2018a). *Guide spécifique des aspects méthodologiques des données d'enquêtes sociosanitaires du Plan national de surveillance. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Repéré sur le portail de l'Infocentre de santé publique.

Institut de la statistique du Québec. (2018b). *Cahier technique : livre de codes et définition des indices (Fichier maître). Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Document inédit.

Institut de la statistique du Québec. (2016). *Questionnaires pour le cycle 2016-2017. Enquête québécoise sur la santé des jeunes du secondaire 2016-2017*. Document inédit.

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. (2005). *La carte des unités de peuplement de 2003 – Les principales données socio-économiques et démographiques du recensement de 2001 selon les territoires des commissions scolaires*. Repéré à http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/CarteUnitePeuplement2003.pdf

Resilience & Youth Development. (s.d.). Repéré à http://surveydata.wested.org/resources/rydm_surveycontent.pdf

Personnes ayant rédigé la fiche-indicateur (au cycle 2010-2011)

Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre

- Mario Richard, Surveillance de l'état de santé de la population

Institut national de santé publique du Québec

- Véronique Boiteau, Infocentre
- Annick Des Cormiers, Infocentre
- Suzanne Gingras, Infocentre
- Mélanie St-Onge, Infocentre

Institut de la statistique du Québec

- Issouf Traoré, Direction des statistiques de santé

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Julie Soucy, Direction générale de la santé publique

Personnes ayant révisé la fiche-indicateur (au cycle 2010-2011)

Institut de la statistique du Québec

- Nathalie Plante, Direction de la méthodologie et de la qualité

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Andréa Bilodeau, Direction générale de la santé publique
- Geneviève Poirier, Direction générale de la santé publique
- Stéphane Ruel, Direction générale de la santé publique

Personnes ayant révisé la fiche-indicateur (au cycle 2016-2017)

Institut de la statistique du Québec

- Nathalie Plante, Direction de la méthodologie
- Issouf Traoré, Direction des statistiques de santé

Institut national de santé publique du Québec

- Mathieu Langlois, Infocentre

Ministère de la Santé et des Services sociaux

- Annick Des Cormiers, Direction générale adjointe de la santé publique

Dates des mises à jour de la fiche-indicateur

- Octobre 2018
- Avril 2013

Annexe
Règles de masquage par suppression en présence de données à risque d'identification

Afin de réduire le risque d'identification des répondants, lors de la production des tableaux statistiques via le portail de l'Infocentre de santé publique, les règles de masquage par suppression, présentées dans cette annexe, ont été appliquées pour les utilisateurs ayant un droit d'accès 40 ou 50.

Dans cette enquête, deux situations comportent des données à risque d'identification et chacune d'elles possède des obligations en termes de diffusion. La première situation a trait à la confidentialité au niveau de l'école, alors que la seconde se situe au niveau de l'élève.

Premièrement, si pour un indicateur, l'utilisateur ayant un droit d'accès 20 ou 30 est en présence d'un tableau dont une école représente une part importante des élèves associés à la population considérée par la proportion, il doit renoncer à la diffusion de cette proportion ou de cette répartition. Dans les tableaux produits à l'Infocentre, une telle situation est identifiée par le symbole « † » à la droite du nombre (population estimée).

Deuxièmement, si pour un indicateur, l'utilisateur ayant un droit d'accès 20 ou 30 est en présence d'un tableau ayant au moins une cellule jugée confidentielle au niveau de l'élève (dans les tableaux produits à l'Infocentre, une telle situation est identifiée par le symbole « ^{aaa} » à la gauche du nombre (population estimée)), il doit choisir parmi l'une ou l'autre des solutions suivantes :

- renoncer à la diffusion de ce résultat;
- utiliser un indicateur pour lequel les catégories problématiques sont regroupées avec d'autres catégories;
- utiliser une autre catégorisation de la variable de croisement, le cas échéant;
- masquer la cellule problématique du tableau, de même qu'une autre cellule, afin de ne pas pouvoir déduire par une simple soustraction la valeur à masquer. Ce masquage par suppression doit alors suivre les recommandations suivantes :
 - ne pas présenter les nombres estimés lors de la diffusion des données;
 - ne pas présenter la répartition pour un indicateur en répartition si deux cellules sont composées de moins de cinq répondants;
 - utiliser le masquage spécifique à un indicateur, tel que présenté ci-dessous.

Symbole utilisé :

Symbole	Signification
< 5	cellule où le nombre de répondants est inférieur à 5, donc qui doit être supprimée
≥ 5	cellule où le nombre de répondants est au moins 5, mais qui doit être supprimée, en raison d'une cellule complémentaire inférieure à 5
≥ 5	cellule où le nombre de répondants est au moins 5, et qui peut être présentée

Indicateur

- Proportion des élèves du secondaire ayant un soutien social élevé dans leur environnement scolaire

Situation	Faible ou moyen	Élevé
1	≥ 5	≥ 5
2	< 5	≥ 5
3	≥ 5	< 5

Indicateur(s) associé(s)

- Répartition des élèves du secondaire selon le niveau de soutien social dans l'environnement scolaire (faible, moyen, élevé)

Situation	Faible	Moyen	Élevé
1	≥ 5	≥ 5	≥ 5
2	< 5	≥ 5	≥ 5
3	≥ 5	< 5	≥ 5
4	≥ 5	≥ 5	< 5

- Proportion des élèves du secondaire pouvant compter sur l'aide des autres élèves lors de travaux scolaires

Situation	Peuvent compter sur l'aide des autres	Ne peuvent pas compter sur l'aide des autres
1	≥ 5	≥ 5
2	< 5	≥ 5
3	≥ 5	< 5